

Allocution du ministre responsable des Affaires intergouvernementales
canadiennes, des Affaires autochtones,
de la Francophonie canadienne,
de la Réforme des institutions démocratiques
et de l'Accès à l'information

Monsieur Benoît Pelletier

à l'occasion du séminaire tenu sur les perspectives de recherche
en matière de francophonie canadienne
et organisé par
l'Association des universités de la francophonie canadienne
ainsi que
la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec,
en collaboration avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales
canadiennes

Québec, le 8 mai 2008

Madame la Présidente de l'Association des universités de la francophonie canadienne [M^{me} Raymonde Gagné],

Monsieur le Vice-Président et Directeur général [M. Guy Gélinau],

Monsieur le représentant de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec [M. Jacques Mathieu, coordonnateur à l'Université Laval de la CÉFAN, la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord],

Messieurs les représentants du milieu de la recherche,

Chers amis de la francophonie canadienne,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté de venir prendre la parole aujourd'hui, dans le cadre de cet important rendez-vous des chercheurs francophones qu'est le congrès annuel de l'ACFAS. Cette édition revêt une dimension toute spéciale cette année où nous célébrons le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec et, avec elle, plus de 400 ans de présence française en Amérique. Voilà qui est de nature – une si riche perspective, reprise magnifiquement d'ailleurs dans le thème du Congrès « La rencontre du savoir avec 400 ans d'histoire » – à inspirer de nombreux travaux et de riches échanges.

Voilà aussi qui constitue une occasion magnifique pour réfléchir aux liens que nous souhaitons entretenir et développer en tant que francophones en terre d'Amérique, sujet qui, je le sais, a été au cœur des échanges que vous avez eus au cours de cet important séminaire portant sur les perspectives de recherche en matière de francophonie canadienne.

Le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec est très heureux d'avoir contribué à l'organisation de cette deuxième activité organisée conjointement par l'Association des universités de la francophonie canadienne et la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, de même que du colloque « Vues d'ici et d'ailleurs : minorités linguistiques et francophonies en perspectives », qui se sont tenus ces deux derniers jours.

Je viens de mentionner qu'il s'agissait aujourd'hui de la deuxième activité conjointe tenue par les deux mêmes partenaires en collaboration, puisqu'on se rappellera qu'une première activité avait eu lieu, à Gatineau, en mars 2007, laquelle avait permis de concrétiser le souhait partagé par plusieurs d'accroître les collaborations et le réseautage entre les chercheurs du Québec et ceux des communautés francophones et acadiennes en matière de francophonie

canadienne. Le Québec en a même fait l'une de ses dix actions à l'appui de sa nouvelle politique en matière de francophonie canadienne.

Fort de ce succès, c'est avec grand plaisir que je constate que ces efforts se poursuivent, que de nouveaux liens se tissent et que le réseautage des chercheurs continue de prendre de l'ampleur. Le Centre de la francophonie des Amériques, sous l'égide duquel se sont tenus le colloque et le séminaire, poursuivra cet important travail de réseautage des chercheurs et de diffusion de la recherche.

D'ailleurs, il est intéressant de noter que ces deux activités sont devenues les premiers éléments officiels de la programmation du Centre, dont le coup d'envoi a été donné de belle façon lundi dernier.

Le portail de la recherche sur la francophonie canadienne

Vous serez heureux d'apprendre que le Centre consacrera, entre autres choses, beaucoup d'énergie au secteur de la recherche. À cet égard, j'aimerais souligner qu'un partenariat a été signé entre le Centre et l'Association des universités de la francophonie canadienne. En vertu de ce partenariat, il y aura diffusion dans le portail Web du Centre de contenus issus du Portail de la recherche sur la francophonie canadienne, dont la mise en ligne récente par l'Association des universités de la francophonie canadienne a été financée par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

Grâce à ce nouvel outil Internet, les chercheurs, les centres, chaires et réseaux de recherche, les éditeurs et les presses universitaires, les étudiants ainsi que les revues savantes disposeront d'un outil de communication, de diffusion et de documentation efficace et très performant, dans un contexte de réseautage.

Des bourses pour stimuler la recherche

Toujours dans l'optique de mieux appuyer le domaine de la recherche, je dois vous rappeler la réalisation d'une autre des dix actions à l'appui de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, lancée le 7 novembre 2006, soit le programme intitulé Bourses du Québec en matière de francophonie canadienne. J'en ai annoncé la création l'an dernier, au congrès de l'ACFAS à Trois-Rivières, et j'aurai le plaisir, dans quelques instants, de dévoiler le nom des récipiendaires de l'année 2008-2009.

Ces nouvelles bourses, de 30 000 \$ et s'échelonnant sur une période de deux ans à la maîtrise, et de 70 000 \$ répartis sur trois ans au doctorat, ont pour objectifs de favoriser l'essor de la recherche portant sur la francophonie canadienne et la formation d'une relève de pointe dans ce domaine. De plus, ces bourses constituent un encouragement à la mobilité chez les jeunes chercheurs,

afin que les liens entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes soient accrus. Je souligne que cette initiative est aussi le fruit d'un partenariat, cette fois entre le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

Ainsi, je vous annonce l'attribution de deux bourses de maîtrise, l'une à M^{me} Cindy Bergeron, de l'Université d'Ottawa, et l'autre à M. Michel Poplyansky, de l'Université de Toronto, ainsi qu'une bourse de doctorat à M^{me} Michelle Landry, de l'Université Laval. Toutes mes félicitations aux lauréats!

Comme vous pouvez le constater, la pleine participation du Québec à la francophonie canadienne est une responsabilité que nous assumons avec enthousiasme et sérieux. À cet égard, la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne nous a permis de réitérer haut et fort notre volonté de coopérer avec tous les partenaires de la fédération au développement d'une francophonie canadienne porteuse d'avenir pour la langue française.

Un leadership rassembleur

Si le leadership du Québec en matière de francophonie se veut rassembleur, il tend aussi vers une plus grande ouverture. Dans le contexte de la mondialisation, presque toutes les sociétés composent avec un nouveau facteur : la diversité culturelle. Si elle les enrichit considérablement, cette diversité les amène aussi à se poser des questions quant à la place de la langue française dans le « nouvel ordre linguistique mondial ». Dans cette perspective, la recherche est certes fort utile pour permettre une meilleure compréhension de la situation et l'amorce d'une réflexion sur de nouvelles façons de faire.

Pour la grande majorité d'entre vous, la recherche est votre quotidien. Dans la foulée du colloque et du séminaire, vous avez eu l'occasion de mettre en perspective l'évolution de vos travaux, d'échanger sur différentes approches, de partager certains constats. Il s'agit d'un moment privilégié amorcer des collaborations susceptibles de mettre à l'épreuve vos théories ou encore pour profiter d'une expertise vous permettant de pousser plus loin votre exploration. Outre le fait qu'il soit le maillon fort d'une action plus réfléchie et mieux concertée, le travail en partenariat permet aussi d'élargir les constats à l'échelle de la francophonie internationale.

Il découle de ce qui précède que la collaboration en matière de recherche sur la francophonie canadienne entre les chercheurs québécois et ceux qui œuvrent au sein de la communauté acadienne et des autres communautés francophones canadiennes doit continuer d'être renforcée. En choisissant d'orienter le séminaire autour de cette thématique, les organisateurs ont bien soupesé les enjeux et ouvert la voie à la consolidation du réseautage amorcé l'an dernier.

Une solidarité nécessaire autour d'un français bien vivant

Quand on parle de l'épanouissement d'une communauté linguistique minoritaire au sein d'une collectivité, on touche forcément une corde sensible, parce que la langue est un véhicule identitaire très puissant. C'est pourquoi ce français minoritaire à l'échelle canadienne et des Amériques, le gouvernement du Québec réaffirme sa volonté de contribuer à le garder bien vivant, au Québec, bien sûr, mais aussi dans l'ensemble des communautés francophones canadiennes. Je suis persuadé que pour y parvenir l'ensemble de la francophonie devra faire preuve de solidarité.

Dans cette optique, je profite de cette tribune pour réitérer l'engagement du Québec à continuer de travailler à la pérennité du français partout où il est parlé.

Au Canada, il existe plusieurs communautés qui ont la langue française en partage. Souvent, leur isolement géographique constitue un obstacle à leur développement, voire une menace à leur épanouissement. Aujourd'hui, grâce aux avancées technologiques que nous connaissons, nous sommes capables d'abattre ce mur. Les francophones et les francophiles d'ici et d'ailleurs l'ont compris. Jour après jour, nous forgeons les outils nécessaires pour préserver tous les bastions de la culture francophone. Plus que jamais, nous sommes mobilisés autour de cet objectif.

Je crois sincèrement que c'est à l'enseigne de la collaboration que loge l'avenir de la francophonie. J'espère que les constats qui ressortiront de ce séminaire nous inciteront à continuer de travailler ensemble avec le même dynamisme et la même détermination que par le passé.

Je vous remercie.